

Longueuil, 7 février 2017

Membres honorifiques, membres titulaires, membres amis et membres honoraires

Objet : DISSOLUTION DE LA SCFM

Madame, Monsieur,

Prenez avis que le Registraire des entreprises du Québec a déposé au registre des entreprises l'acte de dissolution de SOCIÉTÉ DE LA COMPAGNIE FRANCHE DE LA MARINE. La dissolution prend effet à compter du 12 janvier 2017.

Aussi, nous vous informons que l'Agence du revenu du Canada a révoqué, en date du 18 juin 2016, l'enregistrement de SOCIÉTÉ DE LA COMPAGNIE FRANCHE DE LA MARINE à titre d'organisme de bienfaisance.

Depuis le 5 décembre 2014, les biens de la SCFM ont été transférés aux donataires reconnus et aux donataires admissibles suivants :

Date	Dons à des donataires reconnus	
2014-12-12	Maison Saint-Gabriel	2 000,00 \$
2014-12-12	Musée David M. Stewart	2 000,00 \$
2015-11-30	Maison Saint-Gabriel	2 000,00 \$
2015-12-03	Société d'histoire de la Prairie-de-la-Magdeleine	1 500,00 \$
2015-12-24	Société histoire du Marigot	2 500,00 \$
	Transfert de biens à des donataires admissibles	
2016-11-11	Fondation Histoire Québec	1 500,00 \$
2016-11-16	Société d'histoire de la Prairie-de-la-Magdeleine	1 182,00 \$
2016-11-20	Maison Saint-Gabriel	1 400,00 \$
	Total des dons et transfert	14 082,00 \$

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gérard Gauthier
Liquidateur

GG/GG